



Ville de Mont-Saint-Hilaire

Assemblée publique de consultation

**Projets de règlements d'urbanisme portant les
numéros 1230, 1231, 1232, 1233, 1234, 1235,
1236, 1237, 1238, 1239 et 1240**

Service de l'aménagement du territoire et de l'environnement
Ville de Mont-Saint-Hilaire - 2 février 2017



Ville de Mont-Saint-Hilaire

Projet de règlement numéro 1230 :

Plan d'urbanisme durable

Projet de règlement numéro 1230 : Plan d'urbanisme durable

Grandes orientations d'aménagement



Proposition d'aménagement d'une fenêtre sur le Richelieu



Proposition de réaménagement du boul. Sir-Wilfrid-Laurier



Pavillon Isaac-Vandandaigue



Réaménagement du boul. Honorius-Charbonneau

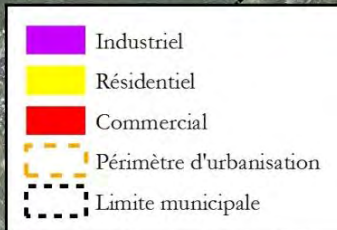
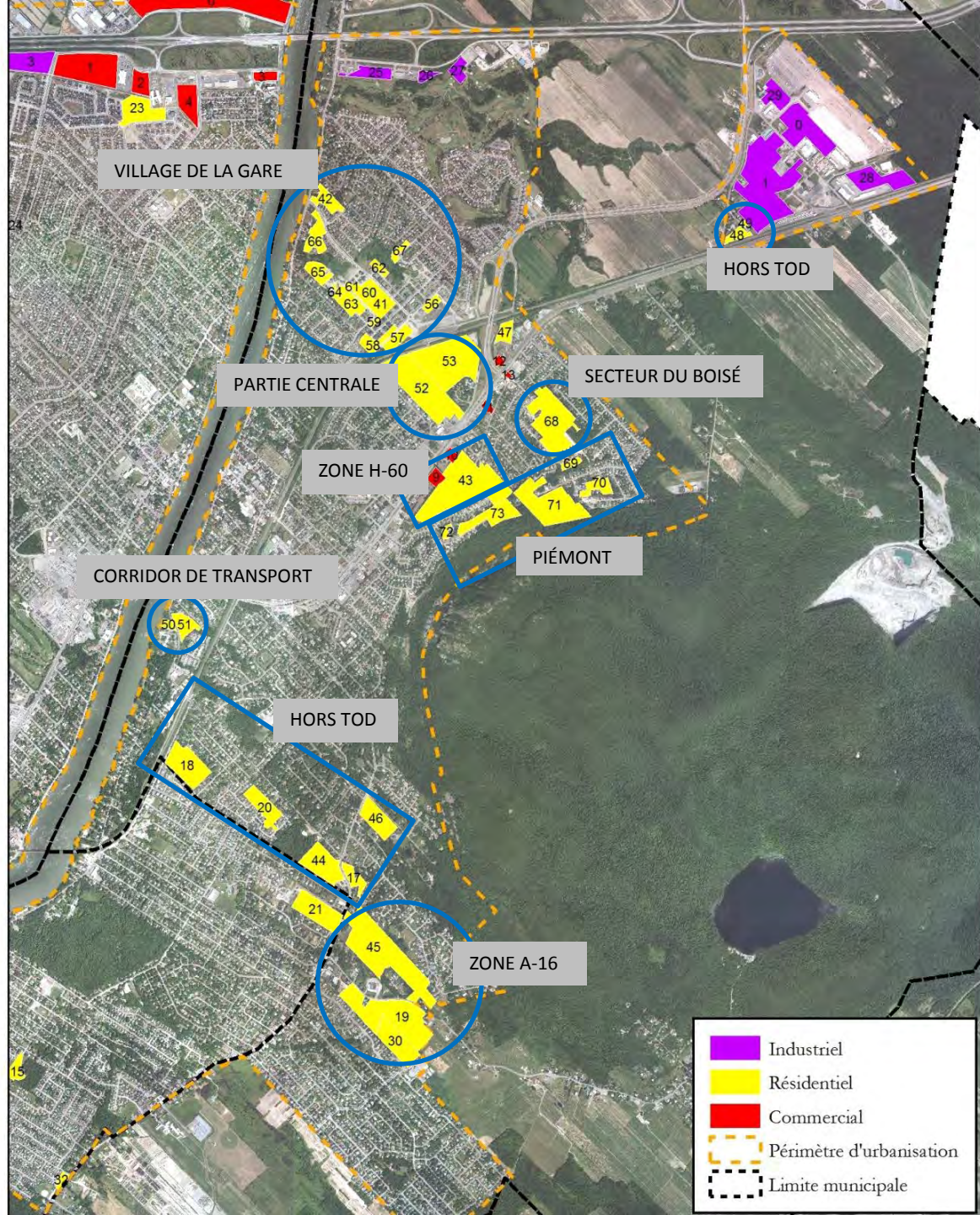
Projet de règlement numéro 1230 : Plan d'urbanisme durable

Affectations du sol

HABITATION DE FAIBLE DENSITÉ			
Fonction dominante	Fonctions complémentaires	Dominance	Densité
La fonction dominante comprend l'habitation de faible densité où l'on retrouve les maisons unifamiliales isolées, jumelées et en rangée, à l'exclusion des maisons mobiles et des roulotte. Ces zones couvrent la plus grande partie du territoire.	<ul style="list-style-type: none">Logement supplémentaire dans un bâtiment existantUtilité publiqueÉquipement municipal	80 %	Moins de 15 logements par hectare

Projet de règlement numéro 1230 : Plan d'urbanisme durable

Carte des espaces vacants



Projet de règlement numéro 1230 : Plan d'urbanisme durable

Localisation de la zone A-16



Projet de règlement numéro 1230 : Plan d'urbanisme durable

Localisation de la rue Saint-Georges



Projet de règlement numéro 1230 : Plan d'urbanisme durable

Scénario préférentiel d'aménagement





Ville de Mont-Saint-Hilaire

Projet de règlement numéro 1232 :

Règlement de lotissement

Projet de règlement numéro 1232 : Règlement de lotissement

Grille des spécifications

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS				Zone	H-35
Annexe 2 du Règlement de zonage					
GROUPES ET CLASSES D'USAGES					
H - Habitation					
H1	Unifamiliale				
H2	Bifamiliale				
H3	Trifamiliale				
H4	Multifamiliale (4 à 6 logements)				
H5	Multifamiliale (7 logements et plus)				
H6	Habitation collective				
C - Commercial					
C1	Commerce local				
C2	Commerce artériel				
C3	Diversissement				
C4	Restauration				
C5	Hébergement				
C6	Commerce de gros				
C7	Service pétrolier				
C8	Commerce automobile				
C9	Commerce para-industriel				
C10	Commerce de produits de la ferme				
I - Industriel					
I1	Industrie légère				
I2	Industrie moyenne				
I3	Industrie lourde ou à risque				
I4	Entreposage et transport				
I5	Industrie d'extraction				
P - Public et institutionnel					
P1	Service gouvernemental et parapouvememental				
P2	Etablissement d'enseignement				
P3	Institution religieuse				
P4	Institution médicale et sociale				
P5	Service de protection et correctionnel				
P6	Service d'utilité publique				
P7	Équipement sportif et culturel				
PE - Parc et espace vert					
PE1	Parc et espace vert				
NORMES DE LOTISSEMENT (Règlement de lotissement)					
Superficie du terrain - m ² (min.)		450	510	550	
Profondeur du terrain - m (min.)		24	24	24	
Largeur du terrain - m (min.)		18	20	20	
NORMES SPÉCIFIQUES					
Mode d'implantation					
Isolé			*	*	*
Jumelé					
Contigu					
Marges					
Avant - m (min. / max.)		1,5 /	1,5 /	1,5 /	
Latérales - m (min. / totales)		1 / 3	1 / 3	1 / 3	
Arrière - m (min.)		7,5	7,5	7,5	
Rapports					
Rapport bâti-terrain (RBT) (min. / max.)					
Rapport plancher-terrain (RPT) (min. / max.)					
Hauteur du bâtiment					
En étages (min. / max.)		1,5 / 2	1,5 / 2	2 / 3	
En mètres (min. / max.)		/ 8	/ 8	/ 11	
Nombre de logements par bâtiment (max.)					
NORMES DE LOTISSEMENT (Règlement de lotissement)					
Superficie du terrain - m ² (min.)		450	510	550	
Profondeur du terrain - m (min.)		24	24	24	
Largeur du terrain - m (min.)		18	20	20	
DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES					
Activité professionnelle		*	*	*	
Atelier d'artiste		*	*	*	
Logement bigénérationnel		*	*	*	
Location de chambres		*			
Gîte touristique (B & B)		*			
Table champêtre					
Production artisanale					
Promenade à la ferme					
Vente de produits de l'exploitation agricole					
Logement pour travailleurs sur une exploitation agricole					
DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES					
Entreposage et étalage					
Zone inondable					
Zone de glissement de terrain					
Zone à risque d'éboulement					
Exemption de fournir des cases de stationnement					
Usage mixte					
Informations supplémentaires pour la zone					
USAGE CONDITIONNEL			*		
Usages(s) spéc. autorisé(s)					
Usages(s) spéc. prohibé(s)					
Dispos. particulières					
article 352					
NOTES					
MODIFICATIONS					
No. de règlement					Entrée en vigueur
Date:					09-janv-17

Ville de
Mont-Saint-Hilaire



Informations
supplémentaires pour la
zone

USAGE
CONDITIONNEL

Usages(s) spéc. autorisé(s)

Usages(s) spéc. prohibé(s)

Dispos. particulières
article 352

NOTES

MODIFICATIONS

No. de
règlement

Entrée en
vigueur

Date: 09-janv-17



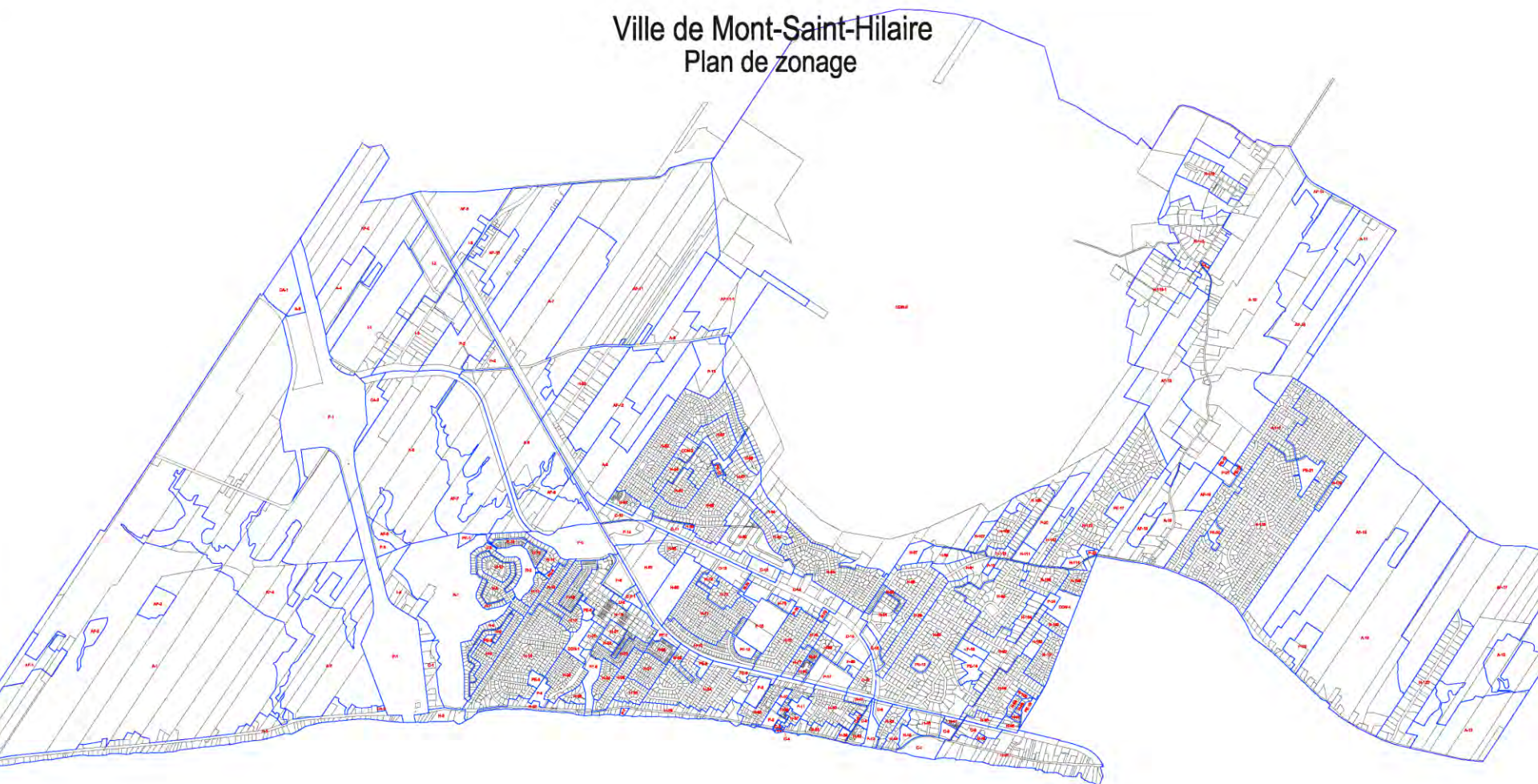
Ville de Mont-Saint-Hilaire

Projet de règlement numéro 1235 :

Règlement de zonage

Projet de règlement numéro 1235 : Règlement de zonage

Plan de zonage





Ville de Mont-Saint-Hilaire

Période de questions



Ville de Mont-Saint-Hilaire

Projet de règlement numéro 1236 :
Règlement sur les dérogations mineures



Ville de Mont-Saint-Hilaire

Projet de règlement numéro 1237 :

Règlement sur les usages conditionnels aux règlements d'urbanisme



Ville de Mont-Saint-Hilaire

Projet de règlement numéro 1238 :

Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI)



Ville de Mont-Saint-Hilaire

Projet de règlement numéro 1239 :

Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)



Ville de Mont-Saint-Hilaire

Période de questions



Ville de Mont-Saint-Hilaire

Projet de règlement numéro 1233 :

Règlement de construction



Ville de Mont-Saint-Hilaire

Projet de règlement numéro 1234 :

Règlement sur les permis et certificats



Ville de Mont-Saint-Hilaire

Projet de règlement numéro 1231 :

Règlement constituant le comité consultatif d'urbanisme (CCU)



Ville de Mont-Saint-Hilaire

Projet de règlement numéro 1240 :

Règlement sur la démolition d'immeubles



Ville de Mont-Saint-Hilaire

Période de questions